

## PROGRAMME

### « Les trajectoires de l'Europe sociale » – Journée Droit social européen Strasbourg – 3 octobre 2025 – 10h/17h

Responsables scientifiques : Mélanie Schmitt, Nicolas Moizard

Lieu : Faculté de droit, salle Alex Weill (5<sup>ème</sup> étage)

#### PROGRAMME DÉTAILLÉ

**Accueil et présentation de la journée** : *Mélanie Schmitt et Nicolas Moizard*

« **Le détachement de travailleurs de pays tiers entre migration et marché intérieur** »

*Marco Rocca*

« **Le Parlement européen au travail – Retour sur l'élaboration de la directive détachement (révision)** »

*Sébastien Michon*

« **L'impact de la directive sur les salaires minimaux adéquats en Allemagne** »

*Christine Aquatias*

« **Pour une protection contre les violences faites aux travailleuses en droit de l'UE** »

*Nicolas Moizard*

« **L'effectivité des droits sociaux. Retour sur l'actualité du droit de l'UE** »

*Linxin He*

« **Que reste-t-il des droits collectifs des travailleurs ? Retour sur les décisions récentes du Comité européen des droits sociaux** »

*Mélanie Schmitt*

**NB : Les participants sont invités au déjeuner. Merci de confirmer votre participation à [n.moizard@unistra.fr](mailto:n.moizard@unistra.fr) et [melanie.schmitt@unistra.fr](mailto:melanie.schmitt@unistra.fr)**

#### Objet et objectifs du séminaire

La journée d'échanges et de réflexions prend comme point de départ les actualités récentes du droit social européen (UE et CoE) pour **(re)penser les tendances profondes** et s'interroger sur les **trajectoires de l'Europe sociale** entendue comme l'Europe des travailleurs. Ces évolutions juridiques traduisant des mouvements socio-économiques mais aussi (géo)politiques, révèlent des tensions renouvelées entre le projet économique et le « progrès social ». Pour contribuer à une meilleure intelligibilité de ces trajectoires, la journée déploiera une approche interdisciplinaire.

Trois thématiques générales (trajectoires) ont été identifiées et sont proposées aux participants comme hypothèses de travail et **grilles d'analyse à discuter**. Sont-elles pertinentes et utiles pour renforcer l'intelligibilité de l'« Europe sociale » et en dessiner les futurs possibles ? :

1] **Droits sociaux individuels/collectifs** : découplage entre la protection (renforcée) des droits individuels des travailleurs et la protection (démantelée) de leurs droits collectifs ;

2] **Gouvernance de l'Europe sociale** : tensions sur/entre la démocratie sociale, la démocratie politique et la justice européenne ;

3] **Progrès social vs compétitivité** : mise en cause du principe de non-régression sociale, discours sur la « sur-transposition », démantèlement des dispositifs de durabilité sociale...

Cet événement s'inscrit dans le cadre de l'Institut Thématique Interdisciplinaire MAKErS du programme ITI 2021-2028 de l'Université de Strasbourg, du CNRS et de l'INSERM. Il a bénéficié du soutien financier de l'IdEx Unistra (ANR-10-IDEX-0002), et du/de(s) financement(s) au titre du Programme Investissement d'Avenir dans le cadre du/des projets SFRI-STRAT'US (ANR-20-SFRI-0012).